COMMUNE DE LAVEY-MORCLES

Plan des limites des constructions des routes radiées

• Lavey village

Décision de la Municipalité de soumettre le plan à l'enquête publique Lavey-Morcles, le	Soumis à l'enquête publique du .... au ....
Le Syndic .... La Secrétaire	Le Syndic .... La Secrétaire ....
Adopté par le Conseil Communal de Lavey-Morcles, le	Approuvé par le Département compétent le ....
Le Président .... Le Secrétaire	La Cheffe du département ....
Entré en vigueur le	

0 10 m 50 m 100 m

Echelle 1:2'000

Coordonnées cartographiques moyennes:
2.569.000 / 1.118.000

nord

2 février 2026

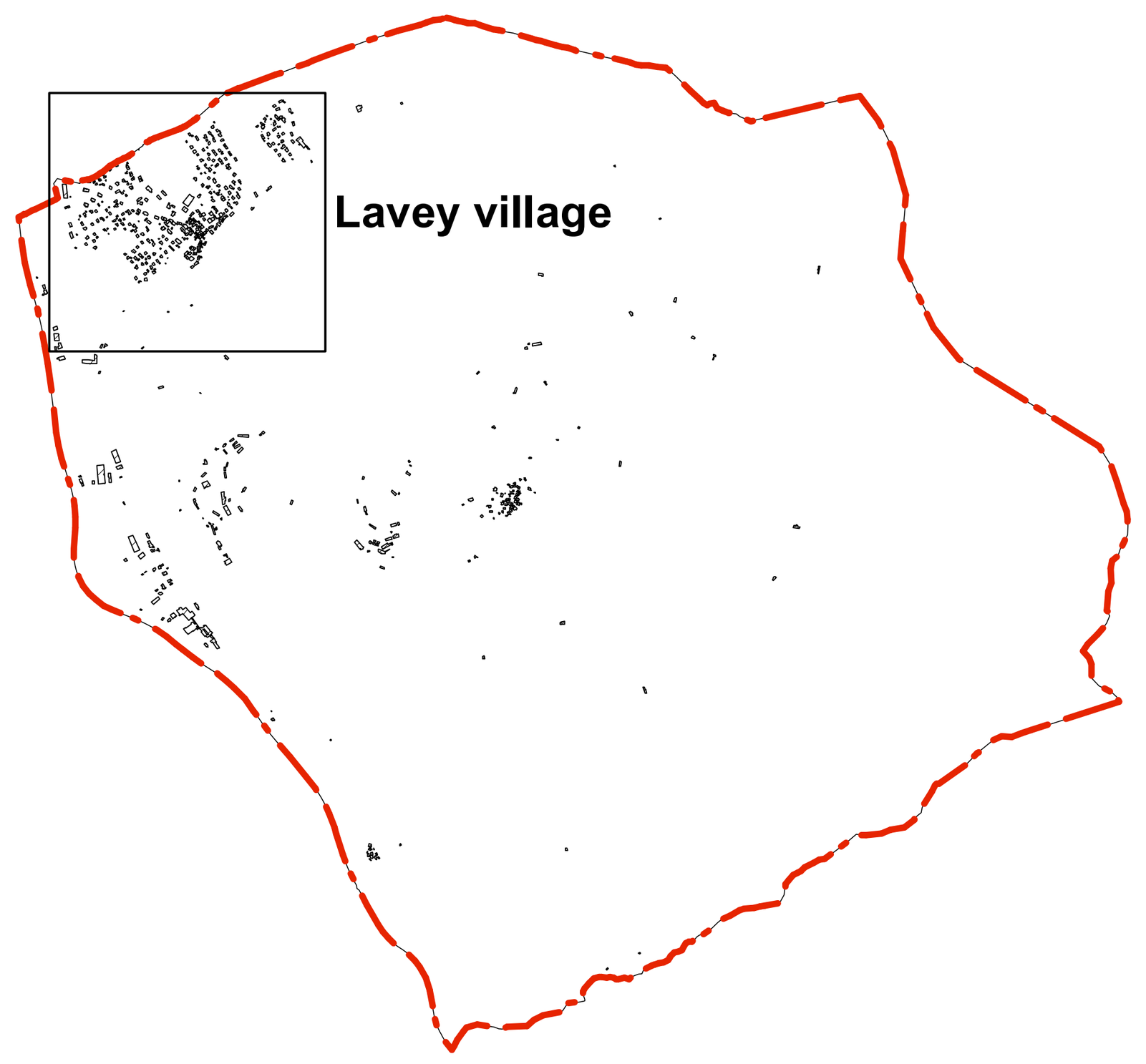
ESPLANADE AMENAGEMENT S.A.

Plan établi sur la base des données cadastrales du 2 février 2026

Certifié conforme selon l'art. 15 RLAT par :
Ingénieur géomètre breveté à :

Date :
Signature :

Plan général



LÉGENDE

Limite communale

Bâtiment existant

Restrictions de droit public relevant de procédures liées à celle de la LATC

Limites des constructions des routes
- **radiées**

Surfaces sur lesquelles les travaux de transformation ou d'agrandissement conformes aux dispositions de l'art. 80 al. 2 LATC peuvent être autorisés sans convention préalable de précarité à l'exclusion de toute reconstruction
- **radiées**

Ancien plan contenant des *Limites des constructions des routes* abrogé

Plan d'extension fixant la limite des constructions à Lavey,
approuvé par le Conseil d'Etat le 14 janvier 1981
- **abrogé**

